

Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat

L'ACTU

Demande de logement social : simplifiez vos démarches !

Vous souhaitez déposer une demande de logement social, renouveler votre demande ou ajouter de nouvelles pièces administratives à votre dossier ? Commune à tous les bailleurs de la Métropole de Lyon, la démarche est simple et accessible en ligne.



Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur le site officiel : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Connectez-vous à votre compte ou créez un nouveau compte.
- Suivez les instructions pour déposer ou compléter votre demande.
- Joignez la copie électronique (scan ou photographie) d'une pièce d'identité.

Besoin d'aide ou d'informations ?

- Consultez le site logementsocial.grandlyon.com.

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur les conditions d'accès au logement social, les démarches à suivre et l'état d'avancement de votre demande.

- Prenez rendez-vous avec un conseiller.

Le site vous permet de **prendre rendez-vous dans l'un des lieux d'accueil labellisés sur la Métropole de Lyon**. Ces lieux d'accueil sont accessibles à tous. Si vous êtes locataires de GrandLyon Habitat, **vous pouvez vous rendre dans n'importe quel lieu d'accueil, pas uniquement ceux de votre bailleur.**

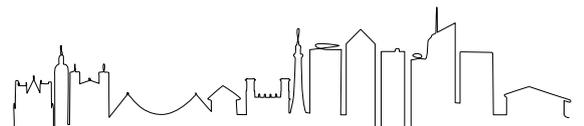
Pourquoi privilégier le site logementsocial.grandlyon.com ou la prise de rendez-vous dans un lieu d'accueil labellisé ?

- Pour obtenir des informations individualisées sur votre situation.
- Pour accéder à l'information 24h/24 et 7j/7 grâce au site internet.

Se déplacer sans rendez-vous dans les accueils de GrandLyon Habitat, ne vous permettra pas d'obtenir des informations individualisées sur l'avancement de votre demande.

Attention : sans rendez-vous dans nos accueils labellisés, seules des informations générales pourront vous être communiquées.

La suite de L'Actu en page 2





Attention aux arnaques : ne vous laissez pas piéger par de faux appels ou SMS



Depuis quelques semaines, plusieurs locataires nous ont signalé avoir reçu des appels téléphoniques ou des SMS suspects. Les personnes se présentent comme des entreprises missionnées par GrandLyon Habitat. Dans certains cas, elles peuvent proposer des interventions à domicile, demandent des informations personnelles ou même de l'argent.

Ce sont des arnaques.

Voici ce que vous devez savoir :

- GrandLyon Habitat informe toujours ses locataires avant toute intervention dans un logement ou un immeuble.
- Vous êtes généralement informés par courrier, par affichage dans votre hall d'entrée ou directement par nos équipes.
- Nos prestataires ne demandent jamais de RIB ou de paiement.

Nos conseils pour rester vigilant :

- Ne cliquez jamais sur un lien envoyé par SMS si vous ne savez pas de quoi il s'agit.
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires (RIB, numéro de carte bancaire).
- Ne communiquez aucune information personnelle (nom, date de naissance, numéro de sécurité sociale, etc.).

En cas de doute, un seul réflexe : contactez la ligne directe des locataires au 04.72.74.67.42.

Nos conseillers sont là pour vous répondre et vous rassurer.



Inauguration de 6 bâtiments réhabilités à la Grappinière à Vaulx-en-Velin

Mardi 20 mai 2025, GrandLyon Habitat a inauguré la réhabilitation de six bâtiments au cœur du quartier de la Grappinière à Vaulx-en-Velin.

Au programme : une visite du site avec les élus, suivie d'un moment convivial partagé avec les habitants et les acteurs du quartier au sein de l'école Henri Wallon.

Ces travaux de réhabilitation font partie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Après presque 3 ans de chantier, l'objectif est de favoriser une meilleure qualité de vie des habitants dans leur logement et dans leur quartier.

La réhabilitation de ces bâtiments vise à améliorer la performance énergétique et le confort intérieur des 189 logements. Également, à embellir la résidence avec ses façades et parties communes rénovées.

Les travaux ont concerné l'enveloppe des bâtiments et l'installation de volets roulants motorisés. Les pièces humides (cuisines, salles de bains et toilettes) ont été entièrement rénovées dans tous les logements. Les systèmes techniques ont été améliorés (chauffage, VMC et électricité) et l'eau chaude sanitaire collective a été installée.

Le montant des travaux est de 10 707 260 € TTC et GrandLyon Habitat a ajouté 540 000 € TTC de fonds propres supplémentaires pour rénover les parties communes et les réseaux d'assainissement.

Votre espace locataire en ligne

Simplifiez-vous la vie en créant votre espace locataire personnalisé en ligne !

Pourquoi créer votre compte en ligne ?

- **Consultez l'état de votre compte** et les dernières opérations réalisées.
- **Payer votre loyer** en quelques clics et en toute sécurité, à l'aide de votre carte bancaire.
- **Dématérialisez vos documents** : recevez vos avis d'échéance, bulletins et avis de régularisation, enquêtes SLS/OPS et lettres Entre Nous, directement dans votre boîte mail. Une fois votre espace en ligne créé, il vous suffit de **cocher la case « Dématérialisation des documents »** dans la rubrique « Mes informations ».
- **Suivez vos 5 dernières réclamations individuelles** et retrouvez les coordonnées des entreprises intervenant.

Comment créer votre compte ?

C'est très simple ! Rendez-vous sur www.grandlyonhabitat.fr. Cliquez sur « Première visite », cliquez sur « Créer mon espace » sur la page d'accueil du site et suivez les indications.

N'attendez plus pour profiter de tous les avantages de votre espace locataire en ligne !



> ZOOM SUR

L'extension du 8^e Cèdre : un nouvel espace vert et de maraîchage

Au 158 rue Professeur Beauvisage, un ancien terrain bétonné a été complètement transformé en un lieu agréable et utile pour tous. Ce nouvel aménagement a été pensé pour améliorer le cadre de vie des habitants, en apportant plus de fraîcheur, de nature et de convivialité.



Un coin de verdure

Un espace de 1 500 m² a été végétalisé avec la Micro Ferme des États-Unis, qui y cultive un potager urbain. On y trouve désormais des légumes frais, vendus en circuit court. Ce projet prolonge une première initiative lancée en 2020 sur la résidence Paul Cazeneuve.

Un lieu pour bouger et se détendre

Un parcours sportif avec des équipements accessibles à tous a été installé, en lien avec le Pôle Santé du quartier. Des espaces de repos avec bancs et tables permettent aussi de se retrouver.

Un potager partagé à cultiver soi-même

Les habitants peuvent aussi cultiver leurs propres fruits, légumes ou herbes aromatiques grâce à l'accompagnement des associations locales.

Un projet construit avec les locataires

Les habitants ont été associés dès le début à travers des ateliers participatifs pour imaginer ce nouvel espace. Résultat : un lieu qui leur ressemble et qui répond à leurs envies.



Adopter des gestes durables pour bricoler malin



Je préfère louer qu'acheter

Inutile d'investir dans du matériel qu'on n'utilise qu'une fois par an !

- Louer, c'est pratique, économique et bien plus responsable.
- Des plateformes web comme Kiwiiz ou AlloVoisins permettent de trouver du matériel près de chez soi.
- Moins d'objets inutilisés qui dorment dans le garage, c'est plus de place et moins de gaspillage.

Je récupère au lieu de jeter

Le bon plan pour bricoler à petit prix :

- Sur la plateforme web Geev, on trouve des planches de bois, des chutes de meubles ou du matériel à donner.
- Parfait pour créer une étagère, personnaliser un meuble ou tester un nouveau projet de création.
- Un geste simple pour donner une seconde vie aux objets.

Bricoler responsable c'est possible, et bon pour le porte-monnaie.



► PAROLES DE LOCATAIRES

Canicule : un service d'alerte et d'accompagnement de la Ville de Lyon

“ **Mon voisin, qui vit seul, est âgé de 79 ans. En cas de forte chaleur, existe-t-il un service à Lyon qui pourrait lui apporter de l'aide si nécessaire ? - Colette, locataire à Lyon 9^e** ”

La Ville de Lyon a mis en place un service pour aider les personnes fragiles en cas de forte chaleur : **le registre alertes et urgences canicule.**

Sur simple appel au 04 72 10 30 30, le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon se tient à l'écoute permanente des personnes âgées ou handicapées isolées, et fait appel à la vigilance et à la solidarité de leurs voisins et proches.

Comment ça marche ?

- Il est possible de s'inscrire ou d'inscrire un proche tout au long de l'année, à titre préventif, sur le registre (strictement confidentiel) du plan Canicule. Ce dispositif national mobilise les services sanitaires et sociaux du CCAS de la Ville et de la Métropole.
- Il suffit de remplir un formulaire d'inscription disponible :
 - Directement en ligne sur https://cvip.sphinxonline.net/surveyserver/s/VDL_GRU/2024_CCAS_Inscription_registre_alertes_et_urgences/questionnaire.htm
 - Dans les Maisons de la Métropole pour les Solidarités.

En cas de canicule, les personnes inscrites sur le registre sont contactées régulièrement par les services du CCAS de la Ville de Lyon pour s'assurer que tout va bien.

Plus d'informations :

- Site web de la Ville de Lyon : <https://www.lyon.fr/actualite/solidarite/inscriptions-sur-le-fichier-canicule>
- Numéro Lyon en Direct : 04 72 10 30 30